

Budget 2027

Les retraités, nouvelle variable d'ajustement du gouvernement?

Alors que le projet de loi de finances 2027 doit être transmis au Haut Conseil des finances publiques dans les prochains jours et présenté le 30 septembre, le gouvernement, à la recherche d'environ 30 milliards d'euros d'économies, envisage de mettre à contribution les retraités, pour un montant annoncé d'au moins 6 milliards d'euros en 2027. FO Énergie et Mines dénonce fermement cette nouvelle offensive contre le pouvoir d'achat des retraités.

Des pistes qui ciblent toutes les pensions

Plusieurs options sont sur la table, et pourraient se cumuler selon les arbitrages du Premier ministre :

- Le gel des pensions, en renonçant à leur revalorisation sur l'inflation – une mesure qui reviendrait à faire supporter aux retraités, seuls, le coût de la maîtrise budgétaire.
- La suppression, totale ou partielle, de l'abattement fiscal de 10 % dont bénéficient les retraités sur l'impôt sur le revenu, présentée par certains comme devant compenser, en proportion, toute indexation des pensions sur l'inflation.
- Une piste alternative évoquée par le ministre du Travail consisterait à augmenter le taux de CSG applicable aux pensions, pour le rapprocher de celui payé par les salariés – actuellement 8,3 % contre 9,2 % pour les actifs.

Le gouvernement se veut rassurant en affirmant qu'aucune pension ne sera diminuée en valeur nominale. Mais un gel des pensions face à une inflation qui restera positive, ou une hausse de la fiscalité et des prélèvements sociaux, se traduira mécaniquement par une perte de pouvoir d'achat pour l'ensemble des retraités des IEG, quel que soit le nom qu'on lui donne.

Après le gel des pensions en 2026 et la remise en cause de l'abattement fiscal déjà envisagés dans le budget précédent, les retraités seraient de nouveau sollicités pour combler un déficit dont ils ne sont pas responsables.

Les pouvoirs publics, dans leur recherche effrénée d'économies, devraient se pencher sur l'évasion et la fraude fiscale – estimées entre 80 et 100 milliards d'euros par an –, les exonérations de cotisations sociales patronales – près de 80 milliards d'euros par an – ou encore les aides publiques aux entreprises, qui atteindraient jusqu'à 200 milliards d'euros par an sans réelle conditionnalité.

FO Énergie et Mines refuse que les retraités paient, une nouvelle fois, la facture des errances budgétaires des pouvoirs publics. Il faut rappeler que les pensions constituent un salaire différé, fruit de toute une carrière de cotisations, et non une variable d'ajustement budgétaire.

